



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

■ À Poitiers, on célèbre chaque naissance par une plantation d'arbre ou une remise de plant.



■ La boum de Noël a mis le feu au musée Sainte-Croix.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers



© Arthur Pequign

■ Un bal des Années folles au TAP !
C'est la bonne idée de Jazz à Poitiers.



■ Fanfares, spectacles de rue, animations en tout genre ont ambiancé Poitiers pour les fêtes de fin d'année.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

DÉCEMBRE À POITIERS



■ Près de 2 000 arbustes ont été mis en terre lors des plantations participatives.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers



■ On a croisé de drôles de bêtes au Bois de Saint-Pierre lors du Trail des sangliers.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Dossier

Parler vrai 03

Actualités

Un skatepark à Rébeilleau 09
Mission résilience 10
Météo de l'énergie 11

Environnement

Des couches écolos 13

Transition écologique

Des écogestes pas virtuels 14

Comprendre

Bouger avec Erasmus 16

Quartiers

La Locomotive : prêts à embarquer ? 17
Pont-Neuf : le faubourg se dessine 18
Couronneries : Kennedy tire sa révérence 20

Économie

Travail indépendant, insertion durable 22

Éducation

Collégiens et amateurs d'art 24

Grand projet

Transformation du secteur gare sur les rails 26

Culture

L'école de l'ADN se fait la malle 30

Sport

Danse : joue-là comme OTAM 33

Histoire

Une fervente Poitevine 35



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Parler vrai

Ils s'appellent Florence, Patrice, Jocelyne, Hicham et Patricia. Leur point commun ? **Ces Poitevines et Poitevins ont posé, sans filtre, des questions qui leur tiennent à cœur à Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers.**

Pour cette nouvelle année 2023 qui nous tend les bras, voici une interview participative. **5 élues et élus abordent également ici des projets qui vont devenir réalité.**

Poitiers
Mag

Directeur de la publication : Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers. Directeur de la communication : Pierre Logette. Rédactrice en chef : Marie-Julie Meyssan. Ont collaboré à ce numéro : Florent Bouteiller, Claire Marquis, Hélène de Montaignac, Marie-Julie Meyssan, Marine Nauleau, Mélanie Papillaud, Philippe Quintard, Élias Rousseau, Valentine Schira, Gaëlle Tanguy. Couverture : Marie Desbons. Mise en page : Maquette : Label Agence - Paris. Impression : SIB Imprimerie. Tirage : 56 000 ex. sur papier 100 % recyclé. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023. N° ISSN 2135-0833. Date de parution : 9 janvier 2023.





Patricia :
J'habite du côté de la gare. On attend avec impatience une vie

de quartier, des arbres, la transformation des friches. Qu'en est-il ?

Léonore Moncond'huy :

Le projet du secteur gare, appelé « Grand Poitiers entre en gare », fait partie des grands projets qui vont changer Poitiers. Une concertation a réuni l'ensemble des acteurs du quartier : La Poste, SNCF, Orange, commerçants...

Des réunions publiques ont aussi été organisées avec les habitants. L'échelle du projet va de Pont-Achard à la Porte de Paris. Un plan-guide, c'est-à-dire une vue d'ensemble sur les changements à 5-10 ans, vient d'être arrêté. Il comprend 3 dimensions : la cohabitation entre les différents usages, les mobilités de demain et la renaturation. Il y a par exemple, dans ce quartier à fort potentiel, la volonté de faire cohabiter activités économiques, habitat, culture... Le nombre de logements et de services va être renforcé, la gare aura une véritable entrée côté ouest. Pour le volet renaturation, de la même manière que les berges du Clain ont été rendues aux habitants, nous souhaitons rendre accessibles les bords de Boivre.

Patricia : Aujourd'hui, le quartier porte la marque de l'après-guerre. Est-ce que ces bâtiments seront conservés ?

LM : Il nous tient à cœur de respecter le passé du quartier, tout en l'inscrivant dans la modernité. Certains peuvent le trouver disgracieux mais son architecture, typique, témoigne de l'histoire de Poitiers. Nous n'allons pas tout détruire et reconstruire, nous allons valoriser. Quand on peut rénover, c'est mieux. Ça dépend des parcelles, de la dégradation de chaque élément du bâti. Il y a une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement urbain (OPAH-Ru) qui nous permet de mobiliser des moyens de l'État pour accompagner les propriétaires à rénover les logements. La Ville préempte déjà des parcelles, avec le soutien de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine. Mais le portage



Dans son bureau, Léonore Moncond'huy a répondu aux questions des habitants.

du projet ne sera pas uniquement public. Le plan-guide donne le « top départ » aux promoteurs et nous assure la maîtrise du dialogue. Nous attendons aussi beaucoup du Contrat de Plan État-Régions : la rapidité de mise en œuvre du projet dépendra des montants alloués.



Patrice : Moi aussi je suis dans l'attente de plein de choses. On espère toujours

qu'un changement de municipalité nous apporte du mieux. J'entends qu'il y a des choses qui démarrent. Il y a un autre projet important : le Palais. Où on en est et qu'est-ce qu'on va en faire ?

LM : Avec le covid, le début de mandat a été lourd de contraintes. Pour le Palais, devenu propriété de la Ville en 2020, nous avons pris l'engagement de le faire vivre, qu'il reste vivant et c'est un vrai succès. En 3 ans, 300 000 personnes ont profité de sa riche programmation, conçue pour valoriser son identité. La saison Aliénor, par exemple, a été un vrai succès. Le Palais, longtemps fermé, est aujourd'hui ouvert à plein d'événements. À l'avenir, l'objectif est d'y concilier plusieurs usages et de ne pas muséifier le lieu : qu'il soit ouvert à la vie citoyenne, culturelle,

qu'il accueille de l'événementiel, des résidences d'artistes, des associations culturelles, le CIAP, c'est-à-dire le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Grand Poitiers, mais aussi une offre de restauration et d'hébergement. Sur l'aménagement du lieu, nous n'allons pas toucher à la grande salle. Nous allons déconstruire une partie des bâtiments qui engoncent le Palais pour pouvoir le contourner, mieux l'apprécier et donner un nouveau souffle à cet espace du centre-ville, notamment la place Lepetit. Le démarrage concret des travaux se fera en 2024. Cela peut paraître long mais la phase de fouilles de ce lieu unique le nécessite. Le chantier s'achèvera probablement en 2028, en fonction des financements obtenus. Mais ce chantier va au-delà du Palais puisqu'il s'agit de traiter le quartier jusqu'à la Cathédrale. Nous sommes en train de finaliser le projet de piétonnisation de la rue de la Cathédrale, la végétalisation des rues adjacentes.

Patrice : Quelle va être votre politique culturelle ? Est-ce que vous prévoyez un événement majeur, comme Traversées, pour faire rayonner Poitiers ?

LM : Nous partageons le fait qu'un grand événement aurait sa place à Poitiers. Mais nous ne voulons pas



© Yann Gochet / Ville de Poitiers

qu'il soit hors-sol, nous voulons qu'il s'appuie sur des richesses locales. Nous travaillons sur 2 pistes : le Palais et ses identités, et le jeu. Il y a vraiment quelque chose à faire autour de l'identité jeu pour faire rayonner Poitiers. Il permet le partage entre les générations, est en passe de devenir un véritable objet culturel, artistique. Il y a un terreau extrêmement fertile à valoriser avec la Gamer Assembly, des entreprises comme Libellud. Plus largement, dans une année 2023 difficile, nous préservons autant que possible le soutien aux acteurs culturels. La Ville est là pour soutenir les acteurs d'excellence : le Confort Moderne, la Fanizinothèque, le TAP, le Méta qui va implanter un nouvel équipement pérenne sur le campus. Nous encourageons les initiatives qui correspondent à la logique de réappropriation de l'espace public, à un besoin sociétal de se retrouver autour de la culture.



Florence : Les parents ne se rendent pas compte de la nécessité du recensement à 16 ans, qui est obligatoire pour passer le permis, le bac. Est-ce que vous y avez pensé ?

LM : Je prends bonne note de votre interpellation. Nous pourrions faire

une campagne de communication sur ce sujet. C'est une bonne idée.

Florence : Quels aménagements sont projetés pour les cyclistes ?

LM : Nous avons lancé l'an dernier un plan Vélo avec l'objectif d'aller vite. Les petits aménagements sont déjà visibles, comme la mise en place de sas vélo, de panneaux indiquant le droit de tourner même si le feu est rouge. Les aménagements structurants commencent vraiment cette année avec l'axe centre-ville-campus pour lequel les travaux du Pont-Neuf démarrent en septembre. Il y aura des avancées significatives en 2023 pour l'axe gare-Futuroscope avec l'ouverture de la passerelle de l'Hôpital des Champs et la piste le long du Clain dans son prolongement. La liaison avec la gare sera réalisée dans le cadre du renouvellement urbain du quartier.



Hicham : Qu'est-ce que vous pensez de la gratuité du bus qui peut avoir un impact positif sur le stationnement, désengorger la ville ?

LM : C'est une bonne question à laquelle nous avons beaucoup réfléchi. La gratuité peut être une solution efficace selon le territoire. Là où ça

marche bien, c'est là où l'offre de service est déjà de grande qualité. Si elle n'est pas suffisante, ça a beau être gratuit, les gens ne prendront pas le bus. Le diagnostic sur Grand Poitiers, qui a la compétence mobilité, c'est qu'il faut renforcer l'offre avant d'envisager une éventuelle gratuité. Depuis septembre, les lignes vers les communes voisines de Poitiers ont été renforcées ainsi que la cadence des lignes saturées, notamment vers le campus. L'amélioration n'est pas finie. Il faut aller plus loin sur les noctambus, en gommant les différences entre rythmes scolaires et vacances pour favoriser les salariés. La gratuité existe ponctuellement, par exemple les week-ends avant Noël ou l'été pour les moins de 25 ans, et Grand Poitiers a mis en place des tarifs solidaires. Rappelons aussi que les employeurs payent la moitié de l'abonnement Vitalis. Nous nous sommes engagés à étudier, voire à expérimenter la gratuité d'ici la fin du mandat. Je ne dis pas oui, je ne dis pas non, je dis que d'abord il faut renforcer l'offre. Et qu'il faut des chauffeurs de bus ! Vitalis recrute et les candidats sont les bienvenus.

Hicham : Avec le coût de l'énergie, on s'intéresse à des habitations bien isolées. Quels sont les projets en matière d'écoquartiers ?

LM : La construction de celui des Montgorges se poursuit. C'est un quartier dont les bâtiments et les aménagements seront exemplaires d'un point de vue énergétique, très vert, où les mobilités douces seront favorisées. Mais l'approche écologique de l'urbanisme consiste aussi à construire la ville sur la ville, réhabiliter des friches, pour ne pas consommer de terres agricoles. Si l'on veut 100 % de nourriture bio et locale dans les cantines, il faut des terres agricoles. Le projet du secteur-gare, qui vise zéro artificialisation en réhabilitant des bâtiments, va dans ce sens. Le bon sens.



...



Jocelyne : La Rue des Écoles c'est très bien, c'est une sécurité pour les parents et les enfants mais

ce n'est pas assez respecté, par exemple aux abords de l'école Condorcet. Que faire ?

LM : Le dispositif Rue des Écoles a été pensé pour que ce ne soit pas que des solutions d'aménagement mais qu'il soit accompagné en proximité, notamment par la Police municipale, et qu'il y ait une responsabilisation des automobilistes. Le dispositif concerne 11 établissements et sera déployé sur une vingtaine d'écoles en septembre prochain. Votre question me montre qu'il faut maintenir un accompagnement de proximité et envisager, sur quelques points, des aménagements plus forts. Surtout, en 2023, Poitiers va devenir une ville en zone 30, excepté sur les grands axes. Nous changeons le principe : le 30 km/h devient la règle, pas l'exception. Il y aura de l'accompagnement, mais aussi de la fermeté : l'enjeu, c'est d'apaiser la ville. Il y a peu d'accidents mais un sentiment d'insécurité et il faut y répondre.

Jocelyne : Il n'y a pas assez de structures pour la petite enfance à Poitiers, que faire pour répondre aux besoins ?

LM : Nous sommes conscients qu'il faut renforcer l'offre. Beaucoup de familles s'installent à Poitiers depuis le covid. Nous avons envie de les accueillir au mieux et ça passe notamment par les modalités de garde. Il va y avoir 2 nouvelles crèches sur le quartier de la gare et 1 aux Montgorges. Aux Trois-Cités, 6 places supplémentaires seront ouvertes à la crèche La Frimousse dans le cadre de sa rénovation. Les familles plébiscitent l'accueil collectif. Nous développons les horaires atypiques en crèche et, comme à l'école, nous encourageons l'école dehors et l'éducation nature en cohérence avec ce que l'on fait sur la végétalisation des cours. Ça a des effets réels sur le bien-être. C'est une priorité pour la Ville de Poitiers et ça marche tellement bien que nous commençons à être reconnus nationalement là-dessus. Du 31 mai au 4 juin, Poitiers va accueillir la première édition des Rencontres internationales de la classe dehors qui vont réunir celles et ceux qui s'intéressent à ces pratiques.

Frankie Angebault

Conseiller municipal à la ville cyclable



© Yann Carhet / Ville de Poitiers

Quoi de neuf pour la ville cyclable en 2023 ?

2023 va voir se concrétiser des projets à maturation longue. De nouveaux aménagements sécurisés vont permettre à certaines personnes d'oser le vélo. Par exemple, en ce début d'année, la passerelle de l'Hôpital des Champs sera accessible et la piste cyclable dans son prolongement. C'est la 1^{ère} portion de l'axe reliant la Porte de Paris à Poitiers au Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou. C'est aussi dans cette perspective que nous avons ouvert la vélorue de la rue des Joncs. Nous allons étudier la traversée de la rocade sécurisée rue de Chaumont avec le Département pour offrir une vraie continuité cyclable.

Le grand projet ?

La liaison cyclable entre le centre-ville, le campus et le CHU, qui est un axe structurant pour les mobilités. Pour rappel, une expérimentation de la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf en sens unique a été menée en septembre-octobre 2021. L'analyse qui en a découlé nous a conduits à renoncer aux 2 scénarios envisagés pour faire une 3^e proposition. Elle consiste à laisser la rue à double sens en zone 30 pour les voitures et à créer une piste cyclable dans le sens montant, c'est-à-dire dans le sens où les cyclistes rencontrent le plus de difficultés. Les premiers aménagements de cette liaison vont commencer.

Quel est le calendrier envisagé ?

Le projet se précise, les réunions publiques y participent. Au 1^{er} semestre, les études pour affiner les coûts et les choix techniques seront finalisées. Les prestataires seront choisis. Cet été, nous allons aménager la portion de la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf située entre les giratoires de la route de Gençay et la rocade est. À partir de septembre, nous allons refaire le pont. Les travaux, qui impliqueront une fermeture de la voie à la circulation jusqu'en septembre 2024, s'achèveront fin 2024-début 2025. À terme, la voie cyclable ira jusqu'au CHU et au campus.

Un vœu ?

Que tout se déroule pour le mieux, que les plannings soient respectés. Nous sommes impatients, comme la cyclosphère poitevine, de voir ces projets se concrétiser !

Jean-Louis Fourcaud

Conseiller municipal à la voirie, hygiène publique, propreté et Établissements Recevant du Public

Un grand changement en 2023 ?

L'ensemble de la ville, à l'exception des axes structurants, va passer en zone 30. Il s'agit d'apaiser les déplacements. Avant l'été, nous allons reprendre toute la signalétique et prendre les arrêtés nécessaires. La vitesse sera abaissée au plus tard à la rentrée de septembre.

Un chantier emblématique ?

La réfection du Pont-Neuf. La maçonnerie de l'ouvrage d'art est en bon état, mais le tablier n'est pas étanche et les encorbellements des années 1960 sont fragiles. Laisser l'eau s'infiltrer pourrait dégrader la maçonnerie. L'ensemble du tablier sera déconstruit et reconstruit, y compris les différents réseaux, eau potable, assainissement et télécommunications. En surface, il n'y aura plus que 3 voies de circulation, mais aussi 2 trottoirs et 2 pistes cyclables. Ce chantier s'inscrit dans le projet concomitant, plus vaste, d'aménagement d'une piste cyclable montante rue du Faubourg-du-Pont-Neuf et au-delà vers le campus et le CHU.

D'autres nouveautés en réfection de voirie ?

Il y a de nombreux chantiers engagés et à venir. Celui du réaménagement et de la végétalisation



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

de la Grand'Rue et de ses voisines -les rues Montgautier, Saint-Maixent, Émile-Faguet- s'achève. Celui de la rue Cornet, avec la mise à plat de la rue, sa végétalisation et la création d'un contre-sens cyclable, va commencer en avril. À Poitiers Sud, nous terminons la transformation de la cité des 7 villes. Ce petit quartier construit par les Américains dans les années 1950 est débitumé, végétalisé, doté de trottoirs engazonnés. 2023 verra la réfection des chaussées. Celles des rues des Clématites, du Petit-Tour, de la Milétrie et du chemin de l'Ermitage vont aussi être rénovées. Des réflexions sont engagées sur le Breuil-Mingot, avec les habitants, pour améliorer la circulation des piétons et des cyclistes. Enfin, dans le secteur des Rocs, les aménagements déjà discutés avec les habitants, rue Louis Vierne, pour apaiser et mieux répartir la circulation, seront réalisés.

Un vœu ?

Que tous les utilisateurs de l'espace public soient plus respectueux les uns des autres et de la réglementation.



© Ibooo Création

Ombelyne Dagicour

Première adjointe à la démocratie locale, innovation démocratique et engagement citoyen

inéдите, vise à mobiliser des citoyens éloignés de la participation, à lever des freins. Nous partons du principe que chacun est légitime à participer. La politique n'est pas qu'une question d'experts. Ce qui permet de trouver des solutions ancrées dans le réel, c'est la multiplicité des regards, le croisement des expertises d'usage et la coopération entre élus et habitants.

C'est quoi le fil rouge de l'ACP ?

C'est de redonner à chaque citoyen le pouvoir d'être pleinement acteur de la démocratie locale. Cette instance de débat, de vote, ouverte à tous, va au-delà de la consultation. Elle a pour objectif d'avoir un impact réel sur la ville. C'est également un espace de rencontre, de convivialité où peuvent se tisser des liens durables. L'ACP s'attachera au sujet choisi par les habitants : la lutte contre les incivilités dans l'espace public. La première rencontre posera les contours du

sujet, un groupe de 20 citoyens coconstruira des propositions d'actions et, en juin, les participants à l'ACP arbitreront.

D'autres perspectives à l'horizon ?

Les budgets participatifs redémarrent lundi 16 janvier : les habitants ont jusqu'au 31 mars pour faire remonter leurs idées. Les conseils citoyens seront aussi renouvelés. Plusieurs visites suivies de réunions dans les quartiers seront organisées pour échanger sur les projets et les problématiques des quartiers. La première aura lieu jeudi 2 février à Saint-Éloi dans la maison de quartier SEVE. Enfin, continuer d'innover en matière de démocratie avec le lancement du référendum d'initiative citoyenne.

Un vœu ?

Encore plus de démocratie, d'engagement et d'énergie citoyenne à Poitiers.

Un projet emblématique pour la participation citoyenne en 2023 ?

Nous allons expérimenter une nouvelle manière de décider ensemble des sujets qui touchent tous les habitants. La première Assemblée Citoyenne et Populaire (ACP) va se réunir samedi 4 mars. Les élus ont fait du porte-à-porte pour aller à la rencontre des citoyens dont l'adresse a été tirée au sort. Cette démarche,

Maxime Pedeboscq

Conseiller municipal à la politique sportive

Un projet qui verra le jour en 2023 ?

À l'îlot Tison, ancienne friche industrielle aujourd'hui lieu de promenade et de plaisir, nous allons créer une baignade dans le Clain. C'est un projet qui allie sport, nature, loisirs ; c'est un projet pour les petits et les grands. Il s'inscrit dans la mémoire de la baignade Jouteau et préserve l'identité paysagère du site. Alors que les étés sont de plus en plus chauds, l'îlot Tison va offrir à partir de début juillet, gratuitement, un lieu de rafraîchissement sécurisé dans la rivière.

Qu'est-ce qui fait l'originalité du projet ?

Il a été imaginé, réfléchi et conçu par la Ville de Poitiers. La structure de baignade sera composée à 99 % de bois non traité et d'acier. C'est une grande première en rivière ! Tout sera démontable car le site est en zone inondable. Des douches froides sans savon, des cabines et des toilettes sèches seront installées sur le site durant la période d'ouverture, en juillet-août, puis démontées. Resteront uniquement des piliers sur site.



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Les étapes à venir ?

Les travaux d'aménagement ont commencé et s'achèveront en mars. La structure de baignade est fabriquée en atelier, localement. Elle sera installée en juin.

Un vœu ?

J'espère que les habitants auront plaisir à renouer avec la tradition de la baignade en rivière.



© Ibooo Création

Quelles réalisations concrètes en 2023 ? Un projet phare ?

La végétalisation des façades avec des plantes grimpantes, des vivaces. Elle se poursuit jusqu'en mars, notamment rue de la Croix-Rouge où le projet est né de la demande d'une trentaine d'habitants il y a deux ans et ce sont finalement 60 maisons qui seront végétalisées. Les travaux sont réalisés en régie par la direction aménagement public. Une équipe de 3 agents a été constituée pour implanter les végétaux, les systèmes d'accroche et accompagner les habitants sur ce projet comme sur d'autres dans toute la ville.

Quel est le dessein ?

L'idée est de créer de véritables rues-jardins. Pour la végétalisation sur des grandes hauteurs, nous ciblons des bâtiments publics comme l'hôtel de la communauté

Pierre Nenez

Adjoint à la biodiversité, végétalisation et éducation à la nature

urbaine ou encore l'échevinage près des Cordeliers mais aussi des pignons appartenant au Palais de Justice, au Tap ou à des particuliers. La végétalisation de façades de tours dans les quartiers est à l'étude, notamment aux Couronniers. Ces chantiers sont soumis à l'accord de l'Architecte des bâtiments de France.

Et concernant les cours d'école ?

Elle se poursuit. Le réaménagement de la cour de l'école Paul Blet est prévu en 2023 par des plantations et l'installation de jeux et de revêtements adaptés. Il y a d'autres chantiers de végétalisation, plus modestes qui concerneront cinq écoles en 2023. Les abords des écoles peuvent aussi être végétalisés en lien avec le dispositif rue des écoles comme à Micromegas où une dizaine d'arbres seront plantés cet hiver.

Côté voirie ?

Rue Paul-Verlaine, aux Trois-Cités, le terre-plein central sera planté cet hiver d'érables, de micocouliers, de zelkovas et d'arbustes selon une méthode inédite. Ces arbres créeront de l'ombre et nous profitons du chantier pour améliorer la gestion de l'eau pluviale qui sera dirigée directement dans les fosses de plantation des végétaux, limitant la surcharge des réseaux d'évacuation.

Un vœu ?

Que les habitants gagnent en bien-être et en confort de vie grâce notamment aux plantations.